COMMUNE DES CLEES

PLAN D'AFFECTATION
FIXANT LES LIMITES DES CONSTRUCTIONS
PLAN 1 - Localité des Clées

Approuvé par la Municipalité des Clées
dans sa séance du 15 7 2017

Le Syndic: R. Lambercy
La Secrétaire: F. Vuriod

Plan déposé au Greffe Municipal pour
être soumis à l'enquête publique:
du 4 6 16 au 3 7 2016

Le Syndic: R. Lambercy
La Secrétaire: F. Vuriod

Adopté par le Conseil général des Clées
dans sa séance du 12 12 2017

La présidente: M.-L. Bertholet
Le Secrétaire: D. Stöckli

APPROUVE PREALABLEMENT PAR
LE DEPARTEMENT DES INFRASTRUCTURES
ET DES RESSOURCES HUMAINES
Lausanne, le 16 MARS 2018
La cheffe du département

APPROUVE PAR
LE DEPARTEMENT DES INFRASTRUCTURES
ET DES RESSOURCES HUMAINES
Lausanne, le 11 JUIN 2018
La cheffe du département

Pierre Joccard
ing. géom. bre

dtp sa
Bureau d'etudes
Ingénieurs géomètres
Ingénieurs en génie civil
[illegible]
[illegible]

Echelle 1:500	D. 13'411.001f	Surface : 0.9 m²	19.01.2018 SKR/DAE

Source : Géodonnées Etat de Vaud

Légende:
- 🟥 Nouvelle
- ▨ Surface sur laquelle les travaux de transformation ou d'agrandissement conformes aux dispositions de l'article 80 al. 2 LATC peuvent être autorisés sans convention préalable de précarité à l'exclusion de toute reconstruction.

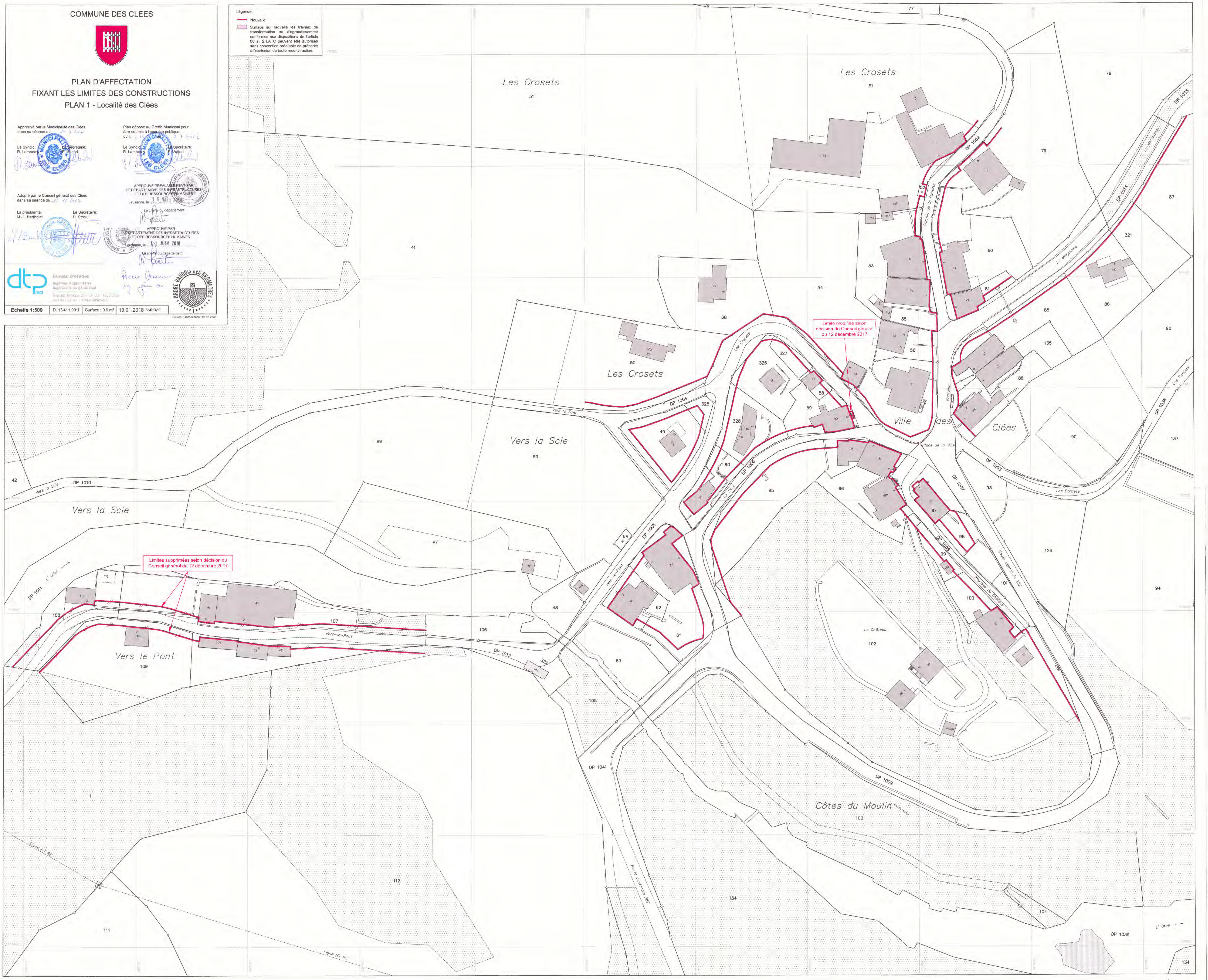

Limite modifiée selon décision du Conseil général du 12 décembre 2017

Limites supprimées selon décision du Conseil général du 12 décembre 2017